



Le 22 avril 2021,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rapport du Député Frédéric Descrozaille sur la gestion des risques en agriculture

La FNSEA et JA salue l'ambition des propositions et appelle à une concertation de toute urgence

Moins de deux semaines après l'épisode de gel catastrophique qui a frappé la France et fait apparaître au grand jour l'insuffisance des outils de protection contre les aléas du climat, la FNSEA et JA saluent le travail ambitieux et courageux du député Frédéric Descrozaille qui a remis, hier, son rapport sur la gestion des risques en agriculture au Ministre de l'Agriculture.

Tirant le bilan d'une aggravation majeure des risques auxquels sont exposés les agriculteurs du fait du changement climatique et de la faiblesse des revenus agricoles, dans un contexte de mutation de l'agriculture limitant fortement l'accès des agriculteurs à des outils de protection efficaces, le rapport ouvre la voie à une demande forte de la profession agricole : la refonte en profondeur de l'articulation entre régime de solidarité et assurances.

L'évolution du régime des calamités vers un fonds ouvert à toutes les cultures, alimenté par la solidarité nationale et la profession agricole et dont l'intervention serait coordonnée avec l'intervention des produits assurantiels constitue une piste de réflexion intéressante, l'épisode de gel nous ayant montré l'incohérence des actuels dispositifs.

Si de nombreuses questions restent en suspens et demanderont des arbitrages, notamment sur le niveau de déclenchement du futur « fonds de solidarité pour l'agriculture », sur le niveau d'indemnisation, ou sur les modalités d'adossement de l'assurance à l'épargne de précaution, FNSEA et JA se félicitent de l'affirmation, par le député, de la légitimité de l'intervention de l'Etat et du principe de solidarité nationale. Les agriculteurs ne pourront en effet en aucun cas faire face, seuls, à l'enjeu du changement climatique.

FNSEA et JA veulent également souligner l'importance donnée par le Député à la politique de prévention. Qu'il s'agisse du renforcement de la culture du risque, de l'appui aux investissements dans des outils de prévention et de la mise en place d'un diagnostic sur l'exploitation, il est nécessaire de faire de la prévention un axe majeur de la gestion des risques.

A ce titre, l'appel à l'ouverture d'un chantier national de l'eau, à même d'appréhender de manière pragmatique la gestion de la ressource et des usages de l'eau et de sécuriser juridiquement les décisions d'investissements ou d'aménagements, s'inscrit pleinement dans les objectifs de la profession agricole et est cohérent avec l'annonce du Ministre de l'Agriculture d'organiser un Varenne de l'eau.

La FNSEA et JA appellent maintenant le Gouvernement à se saisir en urgence des propositions de ce rapport et à lancer une concertation devant aboutir à des décisions rapides.

Sans attendre, FNSEA et JA demandent au Gouvernement de se positionner sur les mesures portées par la profession agricole et reprises dans le rapport du député : d'une part, la réforme de la gouvernance de la gestion des risques en agriculture devant associer l'Etat, les assureurs et la profession et d'autre part, l'application du règlement Omnibus pour réduire la franchise de l'assurance et augmenter la part de la prime d'assurance subventionnable.

Le temps des décisions est arrivé ! Il en va de notre capacité à assurer notre souveraineté alimentaire.

Contacts presse :

FNSEA - Marion Fournier – 07 60 29 56 17 – marion.fournier@reseaufnsea.fr

JA - Gaëtan Labardin – 07 86 22 90 67 – glabardin@jeunes-agriculteurs.fr